



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation agricole : une grille de lecture

*Médulline TERRIER *;***, Sophie MADELRIEUX *, Annie DUFOUR **,
Benoît DEDIEU ****

* Auteur correspondant : Irstea, UR Développement des Territoires de Montagne, 2 rue de la Papeterie - BP 76 38402 Saint Martin d'Hères, France
e-mail : medulline.terrier@irstea.fr

** Isara Lyon, Lyon, France

*** INRA, UMR1273 Mutations des Activités, des Espaces et des Formes d'Organisation dans les Territoires Ruraux F-63122, Saint-Genès Champanelle, France

Résumé – Les transformations récentes du monde agricole brouillent les frontières de l'exploitation familiale, nous invitant à penser ces deux institutions dans leur articulation. A partir d'une étude de cas menée auprès d'exploitations d'élevage dans le Vercors, nous proposons une grille de lecture mettant en relation configurations familiales et trajectoires des exploitations. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les concepts de lignée et de maisonnée. Nous révélons ainsi la diversité des façons d'être une famille agricole, façons d'être qui n'ont pas toutes les mêmes implications sur la conduite de l'exploitation. Inversement, nous montrons comment l'histoire familiale et technique dont est porteuse l'exploitation marque plus ou moins les individus. L'étude révèle que même dans les exploitations juridiquement conçues pour permettre une mise à distance de la famille, la dimension familiale n'est jamais absente.

Mots-clés : agriculture, élevage, exploitation agricole, famille, lignée, maisonnée

*Understanding the diversity of forms of articulation between family and farm:
a framework*

Summary – The recent changes in the agricultural world tend to blur the family farm's boundaries, which invites us to analyse those two institutions as articulated. On the basis of a case study conducted on dairy cattle farms in Vercors, we set a framework which links family configurations and farm paths. In order to do that, we use the two concepts of descent group and domestic group. Thus, we reveal the diversity of ways of being a farming family, ways of being which don't have the same consequences on the management of the farm. We show inversely how the farm's family and technical history can have a greater or lesser strong influence on people. The study reveals that even in farms which are designed from a legal point of view to enable to keep the family at a distance, the family dimension is never absent.

Keywords: agriculture, descent group, domestic group, family, farm, livestock farming

Nomenclature JEL : Q10, Q12

1. Introduction

Malgré l'importance des transformations traversées par le monde agricole français ces soixante dernières années, force est de constater que toutes les prédictions en faveur d'une disparition de l'exploitation agricole familiale se sont avérées erronées (Barthez, 1982 ; Mendras, 1984 ; Pichot, 2006). Les chiffres du dernier recensement agricole l'attestent, la main d'œuvre agricole reste majoritairement familiale puisque les actifs familiaux¹ représentaient en 2010 au total 84% des actifs permanents (Agreste, 2012).

Aujourd'hui cependant, la notion même d'exploitation familiale est loin de revêtir un caractère d'évidence : idéal longtemps mythifié par le dispositif idéologique syndical et consacré par les lois d'orientation de 1960 et 1962 (Bosse-Platière, 2005), l'exploitation familiale s'est récemment vue effacée des textes de loi au profit de l'entreprise agricole. Et derrière le changement de vocable, c'est toute l'ambiguïté de l'association, auparavant pensée comme naturelle et indissociable, de la famille et de l'exploitation qui est en jeu (Rémy, 2010).

La conception familialiste de l'agriculture reposant sur le modèle du « couple professionnel » a éclaté, laissant place à un monde agricole pluriel et hétérogène (Hervieu, 2010). Des évolutions des organisations familiales, inégalement répandues selon les secteurs d'activités, telle que l'individualisation des professions au sein du couple agricole, l'aspiration à plus de temps libre pour soi ou en famille ou encore la recherche d'un cloisonnement entre sphère professionnelle et sphère familiale, etc. disent la distanciation de la famille à l'exploitation agricole (Giraud et Rémy, 2008). Dans le même temps, la place centrale de l'héritage dans l'accès au métier (85% des agriculteurs ont un père agriculteur), la perméabilité des revenus au sein du couple et le caractère souvent familial des collectifs de travail suggèrent la persistance de la dimension familiale de l'exploitation. Tout ceci nous invite, comme le suggère Jacques Rémy, à déconstruire les représentations que nous avons tant de la famille que de l'exploitation et à penser l'une et l'autre dans leur articulation et sa complexité (*ibid.*).

Dans cette contribution, nous proposons donc d'interroger cette articulation entre la famille et l'exploitation afin d'éclairer la diversité des configurations des exploitations agricoles familiales contemporaines. Pour ce faire, nous faisons l'hypothèse que le fonctionnement des exploitations agricoles reste organiquement lié à celui de la famille, l'organisation familiale et son évolution dans le temps impliquant des choix et des compromis tant sur la conduite de l'exploitation que sur les places de chacun sur et hors de cette dernière. Et réciproquement la conduite d'une exploitation n'est pas sans conséquences sur la famille et le parcours biographique des individus.

Saisir les modalités d'articulation entre la famille et l'exploitation implique d'être en mesure de comprendre comment chacun des deux termes évolue dans le temps et dans l'interaction. Nous proposons alors, et c'est là l'originalité de notre contribution, une lecture sociologique des modes d'organisation familiale à partir des concepts de lignée et de maisonnée, confrontée à une analyse de la dimension technique de l'exploitation, le tout dans une démarche diachronique.

¹ Par actifs familiaux, sont désignés : les chefs d'exploitation, les co-exploitants, les conjoints non co-exploitants actifs ainsi que les autres membres de la famille actifs.

2. L'articulation entre la famille et l'exploitation : un objet de recherche

2.1. L'articulation famille - exploitation au croisement de la sociologie et de l'agronomie

L'étude des rapports familiaux en agriculture, à travers notamment les études de genre et de transmission, est l'apanage de la sociologie d'abord rurale puis des sociologies de la famille et du travail. Les rapports sociaux en agriculture furent très bien décrits dans les années 80, par Alice Barthez notamment (Barthez, 1982), mais leurs implications sur la conduite des exploitations, les choix techniques et d'organisation furent laissées largement dans l'ombre, seuls quelques auteurs ayant osé s'y confronter (Gasson *et al.*, 1993). De façon concomitante, alors que la sociologie rurale abandonnait l'exploitation agricole familiale comme objet d'étude (Jollivet, 1997) et tandis que peu à peu s'opérait ce que beaucoup d'auteurs décrivirent comme la transformation de la condition de paysan au métier d'agriculteur (Rémy, 2010 ; Lémery, 2003), une certaine branche de l'agronomie *sensu lato* se constituait et se fédérait autour de l'étude du fonctionnement de l'exploitation agricole. L'analyse systémique appliquée au fonctionnement de l'exploitation agricole s'imposa dès lors comme le cadre théorique privilégié pour comprendre la complexité de l'articulation entre les décisions des agriculteurs, leur environnement et les pratiques agricoles (Osty, 1978 ; Petit, 1978 ; Capillon, 1993 ; Brossier *et al.*, 2003). Cependant cette formalisation est loin d'être neutre : bien que beaucoup d'auteurs parlent effectivement du système famille-exploitation, la famille a peu à peu disparu de l'analyse, réduite à la seule figure du pilote, du décideur, de l'agriculteur (Laurent *et al.*, 2003). Sans entrer dans les partis pris inhérents aux choix théoriques adoptés pour rendre compte des décisions de l'agriculteur et reconstituer sa stratégie, on peut tout de même avancer qu'aujourd'hui, il n'existe pas de discipline ou de théorie qui serait à elle-seule en mesure de prendre en charge les relations entre la dimension familiale de l'activité agricole et la façon dont elle est conduite. Formaliser cette articulation entre la famille et l'exploitation dans les mondes agricoles d'aujourd'hui avec ce qu'ils comprennent de diversité devient donc un enjeu en soi.

Comprendre comment la famille et l'exploitation s'articulent implique ainsi la construction d'un objet de recherche qui soit à l'interface entre des problématiques sociologiques et agronomiques. C'est ce que nous proposons ici en construisant une armature théorique issue de la sociologie et enrichie empiriquement par l'utilisation d'outils méthodologiques issus notamment de l'agronomie.

2.2. L'articulation famille - exploitation : contenu et temporalités

Nous savons depuis Alice Barthez que les rapports sociaux dans l'exploitation agricole familiale ne peuvent se réduire ni exclusivement à des rapports de production ni à des rapports qui seraient uniquement familiaux. C'est bien le choc de ces deux rapports, réunis en un même, qui fonde la spécificité de l'agriculture (Barthez, 1982). Ainsi comme le résume Dominique Jacques-Jouvenot, l'exploitation agricole n'est pas une unité de production classique et les rapports sociaux qui s'y jouent sont, tout à la fois, rapports professionnels de production et rapports familiaux. Les logiques

professionnelle et familiale sont imbriquées et font fonctionner, parfois de façon compliquée, l'unité de production agricole que constitue l'exploitation agricole familiale (Jacques-Jouvenot, 1997). Au-delà de l'imbrication des sphères professionnelle et familiale, ce sont également différentes temporalités qui régissent les interactions des individus au sein des familles et qui participent de ce choc des rapports productifs et familiaux tel que l'a décrit Alice Barthez. En effet, dans les familles agricoles, non seulement la socialisation professionnelle et la socialisation familiale y sont indissociables, mais encore, la famille y joue en même temps un rôle de reproduction (reproduction professionnelle et transmission patrimoniale) et un rôle de coproduction (production professionnelle et production domestique) (Gramain et Weber, 2003). Et c'est pourquoi il est difficile de penser le rapport social et l'organisation du travail en agriculture autrement qu'en même temps, c'est-à-dire dans un même rapport, la famille et l'entreprise.

Pour mieux définir ce que recouvre cette articulation famille-exploitation, revenons sur les différents éléments qui participent de cet enchevêtrement des liens de famille et des liens de travail dans l'entreprise agricole.

La transmission patrimoniale

La sociologie rurale nous enseigne que l'une des particularités des familles agricoles, partagée de manière plus générale avec celles des indépendants, est l'inscription du patrimoine productif dans un processus de transmission patrimoniale intergénérationnelle (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001). Les moyens de production sont en agriculture majoritairement la propriété de l'agriculteur qui les exploite. Plus, ils sont pour une grande part hérités le long de la lignée, de sorte qu'outil de travail et patrimoine familial constituent un tout difficilement dissociable. La valeur symbolique dont sont investis les moyens de production en agriculture, du fait de leur dimension patrimoniale ne peut être niée, et ce parce que le patrimoine ne se résout pas dans le seul bien économique. L'héritage transmis n'est en effet pas seulement physique mais s'apparente, comme nous l'enseigne Dominique Jacques-Jouvenot, à un héritage, tant matériel qu'immatériel, dans lequel le savoir prend place. Le savoir fait partie de ce bien global que représente l'exploitation agricole (Jacques-Jouvenot, 1997). A la transmission d'un patrimoine professionnel et familial se joint ainsi celle de savoirs, d'une organisation du monde, de l'histoire d'un métier qui s'inscrit dans un processus de socialisation agricole dès l'enfance (Salmona, 1994), et ce même si les diplômes agricoles aujourd'hui exigés pour bénéficier des aides à l'installation concourent à professionnaliser l'agriculture (Bessière *et al.*, 2008). Le patrimoine agricole dans sa dimension plurielle lie ainsi les générations les unes aux autres en constituant tout à la fois un support de production et de reproduction familiales.

La perméabilité des sphères familiale et professionnelle

Une autre des caractéristiques les plus prégnantes de l'agriculture, est la grande porosité au quotidien entre les sphères familiale et professionnelle, du fait de la fréquente participation des membres de la famille à l'élaboration de la production, mais aussi de la proximité des lieux permettant également une grande perméabilité des temps.

La production agricole met en effet souvent en jeu tout un collectif familial. Ces travailleurs, ce sont les parents du chef d'exploitation qui participent souvent bien au-delà de l'âge de la retraite au travail agricole, ses enfants, et parfois sa conjointe. Certaines femmes travaillent ainsi sur l'exploitation agricole, avec ou sans statut agricole reconnaissant leur contribution au travail productif et selon des degrés d'investissement très variés, allant du simple coup de main à la prise en charge intégrale d'un atelier de production (Oldrup, 1999 ; Bjorkhaug et Blekesaune, 2008 ; Dufour *et al.*, 2010). D'autres s'investissent dans de nouvelles activités dites parallèles (Giraud, 2004) ou bien combinent travail hors et sur l'exploitation ou encore, certaines sont femmes au foyer et ne participent à aucune activité sur l'exploitation agricole. Par ailleurs, les conjointes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle extérieure à l'exploitation : alors qu'en 1970, seulement 7 % des épouses agricoles déclaraient exercer une activité professionnelle non agricole, elles sont en 2000 plus de 40 %. On observe ainsi une diversité des configurations qui renvoie à la diversité des situations professionnelles et familiales en agriculture (Cardon, 2004).

Une autre des particularités de l'exercice de l'agriculture est le fréquent recouvrement des scènes domestiques et productives : la maison d'habitation et le siège d'exploitation sont bien souvent au même endroit, ce qui permet une étroite intrication du travail domestique et du travail agricole d'un point de vue géographique et temporel. Ceci concourt ainsi à la non séparation de la vie familiale et de la vie que dans d'autres univers on qualifie de professionnelle. Dans le cas des cohabitations pluri-générationnelles, ce distinguo perd encore davantage de son sens. La proximité résidentielle entre travail et famille mais aussi entre familles (pluri-générationnelle) concourt à matérialiser l'articulation famille-exploitation dans la mesure où elle cristallise et catalyse certaines configurations. Cependant, on observe une diversité de pratiques quant à la gestion des temps et de l'espace qui contribuent à rendre compte de la pluralité des attentes des agriculteurs et de leur famille vis-à-vis de la ferme. Des auteurs observent en effet, avec le développement du travail salarié féminin à l'extérieur de l'exploitation agricole notamment, une volonté croissante de la part des agriculteurs et de leur famille de séparer la vie familiale des mondes professionnels de chacun des deux conjoints, ou encore d'aménager la conduite de la ferme dans la perspective de bénéficier davantage de temps libres pour soi ou en famille (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010).

Ces pratiques rendent compte de l'aménagement des rapports entre le collectif et l'individuel, tels que les a explorés Isabelle Van de Walle. L'auteure met en effet en évidence différents types de mode d'organisation familiale selon les rapports de pouvoir entre le « je » des aspirations individuelles et le « nous » de la dimension collective de la famille, auxquelles sont associées des pratiques différencierées quant à l'emploi féminin, la gestion des congés et la répartition du pouvoir de décision (Van de Walle, 1993).

2.3. L'articulation famille - exploitation au prisme des concepts de lignée et de maisonnée

Entre permanence et transformation, la famille agricole est ainsi traversée de forces contradictoires. Tandis que les cadres d'analyse, structuralistes, proposés par la sociologie rurale restent d'actualité pour comprendre comment le fonctionnement des familles

agricoles s'inscrit dans des rapports de domination (de genre et de génération), notamment par rapport au patrimoine, les analyses qu'offrent la sociologie de la famille, davantage centrées sur l'individu et son émancipation (De Singly, 2005), offrent des éclairages heuristiques pour saisir comment s'articulent stratégies individuelles et stratégies collectives. Nous nous inscrivons ainsi dans la lignée des nouvelles études rurales qui interrogent les processus par lesquels les rôles et les places de chacun contribuent à perpétuer ou au contraire à transformer le fonctionnement des familles agricoles et des exploitations (Cardon, 2004 ; Giraud, 2004 ; Bessière, 2010).

Pour rendre compte de la façon dont s'articulent les pratiques liées au patrimoine, à la coproduction agricole et à la gestion des temps et de l'espace, nous proposons de lire ces dernières à travers les deux concepts de lignée et de maisonnée. Le processus de transmission auquel renvoient la transmission du patrimoine outil de production et la socialisation agricole s'inscrit en effet dans une temporalité longue dont le concept de *lignée* permet de rendre compte. La lignée est un groupe d'affiliation qui partage des biens symboliques – tels que le nom ou la réputation – (Weber, 2005) de sorte que les objectifs individuels de chacun sont transcendés par un objectif commun qui s'impose à tous : l'avenir de la lignée, la transmission du patrimoine dans son intégralité, la reproduction du groupe (Gramain et Weber, 2003). Dans notre cas, ce n'est pas tant le nom qui nous intéresse mais le fait que ce dernier soit accolé à l'exploitation agricole : c'est la lignée agricole en tant qu'elle est associée à l'exploitation, support et cadre d'exercice de l'activité agricole qui nous intéresse. L'essence même d'une lignée agricole se fonde sur la succession des générations en possession et en charge de la conduite de cette entité particulière que représente l'exploitation agricole à la fois support de la lignée agricole et supportée par cette dernière. Lignée et exploitation agricole, sont deux éléments inextricables l'un de l'autre : l'un existe par l'autre et vice versa. Par son ancrage dans une lignée agricole, la conduite d'une exploitation s'inscrit donc souvent dans une temporalité longue qui déborde le temps de la génération actuelle, un temps plurigénérationnel qui marque plus ou moins les individus en place aujourd'hui. Comprendre le rapport à la lignée des familles agricoles semble donc incontournable pour donner un sens, à la fois aux configurations familiales mais aussi aux choix d'investissement et de conduite des exploitations agricoles. Ce processus de transmission patrimoniale repose sur des configurations familiales particulières et s'articulent avec les logiques individuelles et éventuellement individualistes qui traversent la famille agricole. Le terme « configuration » emprunté à Norbert Elias (Elias, 2004) désigne les dépendances réciproques qui lient les individus les uns aux autres et permet de les penser en termes de rapports et de fonctions. La coproduction agricole et la gestion des temps et de l'espace constituent quant à elles, des pratiques qui participent à saisir ces configurations familiales et rendent compte des négociations familiales quant à la place de chacun par rapport à l'exploitation. Ces pratiques s'inscrivent cette fois dans une temporalité courte, dans un quotidien qui dure plus ou moins selon les configurations. C'est ici de la logique de maisonnée dont il est question c'est-à-dire du groupe domestique qui partage une cause commune et mutualise certaines ressources (logement, revenus, travail) (Weber, 2005) mais qui est également traversé par des aspirations individuelles qui trouvent plus ou moins à s'exprimer. Ce ne sont plus des objectifs de reproduction inscrits dans une temporalité longue qui transcendent les individus mais les objectifs individuels de chacun qui sont alors transcendés par un

objectif commun qui s'impose à tous : la survie matérielle du groupe, non plus sa reproduction dans l'avenir mais son maintien au présent (Gramain et Weber, 2003). Il s'agit là de comprendre la place de chaque membre de la maisonnée afin de saisir les « jeux de pouvoirs » familiaux.

C'est donc une distinction analytique que nous proposons de faire en interrogeant tour à tour la lignée et la maisonnée, qui dans la réalité des situations, renvoient à des logiques de fonctionnement des familles et des exploitations étroitement articulées. En interrogeant les différentes modalités d'expression des logiques de lignée et de maisonnée sur les individus, les familles agricoles et les exploitations, nous cherchons ainsi, non pas à dégager des types d'articulation entre la famille et l'exploitation mais à construire un prisme au travers duquel lire et donner sens à la diversité des situations singulières.

2.4. Le recueil des données : étude croisée des dynamiques familiales et des trajectoires d'élevage

Pour saisir cette articulation entre les configurations familiales et l'exploitation, et comprendre comment s'expriment les logiques de lignée et de maisonnée tant sur les configurations familiales que sur les trajectoires techniques des exploitations, nous avons réalisé une enquête microsociale auprès d'exploitations agricoles conduisant une activité d'élevage bovin laitier sur deux cantons du Vercors² (départements de la Drôme et de l'Isère). Le plateau du Vercors constitue un milieu relativement enclavé et traditionnel : les exploitations d'élevage laitiers y sont toutes familiales (pas de cas de hors cadres familiaux stricts), et très rares sont les cas d'associations entre des pairs non apparentés.

Sur notre terrain, les exploitations agricoles laitières sont toutes spécialisées : l'atelier d'élevage bovin constitue la seule production de l'exploitation, parfois associé à un atelier de transformation fromagère et de vente. Elles sont inscrites dans deux types de dynamiques : l'intensification de la production laitière par actif via l'agrandissement des surfaces et du troupeau, ou bien la recherche d'une valorisation liée au territoire via la transformation du lait en fromage AOC. Par ailleurs, soulignons que les exploitations d'élevage bovin lait en général font fortement appel à la main-d'œuvre familiale, notamment en raison du travail d'astreinte auprès des animaux (Dedieu *et al.*, 1998). Le travail en couple y est également plus fréquent que dans d'autres secteurs de production (Giraud et Rémy, 2008).

Des situations contrastées ont été choisies afin de témoigner de la pluralité des rapports qu'entretiennent aujourd'hui les familles agricoles avec l'entreprise. Pour ce faire, outre des exploitations engageant les deux membres du couple sur l'exploitation agricole, des associations entre pairs familiaux mais aussi non familiaux, des situations de pluriactivité familiale ou encore de gestion plurigénérationnelle furent étudiées, le point commun entre toutes étant la conduite d'un atelier d'élevage bovin lait sur le Vercors, avec ou non transformation du lait à la ferme.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens individuels avec chacun des membres des maisonnées étudiées ainsi qu'avec les descendants du chef d'exploitation lorsque c'était possible,

² Le travail a bénéficié du soutien du projet MOUVE ANR-10-STR-005- 01.

afin de saisir quelle était la place de chacun par rapport à l'entreprise agricole et de recueillir la diversité des points de vue et des représentations au sein même des familles.

Les données recueillies sur le fonctionnement des familles relèvent de cinq catégories d'analyse : (i) les conditions d'héritage de l'exploitation et la volonté de la transmettre à la génération suivante, (ii) la trajectoire sociale et professionnelle des épouses, (iii) la division du travail sur et hors de l'exploitation selon le genre et les générations, (iv) la répartition des pouvoirs entre les époux et les générations, en particulier concernant les arbitrages en termes de financement de l'exploitation ou des charges de familles et enfin (v) la gestion des temps et de l'espace (incluant les pratiques relatives aux loisirs).

Faisant l'hypothèse que les logiques de lignée et de maisonnée s'expriment également à travers les choix techniques sur l'exploitation agricole, nous avons par ailleurs retracé les trajectoires des exploitations d'élevage en utilisant des outils méthodologiques issus des sciences agronomiques. Pour ce faire, nous avons reconstitué l'évolution de cinq éléments : (i) Le *dimensionnement* de l'activité d'élevage c'est-à-dire de la taille du troupeau, des bâtiments et des surfaces. L'investissement dans la construction d'un bâtiment constitue sans doute ce qui marque le plus les trajectoires techniques des exploitations d'élevage laitier en permettant un changement important dans le dimensionnement de l'exploitation. Ce qui diffère cependant selon les cas, c'est le moment dans la trajectoire auquel va être réalisé cet investissement. (ii) Les façons de faire de l'élevage : la *conduite* de l'élevage, c'est-à-dire les pratiques de gestion et de renouvellement des surfaces et du troupeau (Landais, 1992) ; (iii) le *projet de production* de l'atelier d'élevage, c'est-à-dire les types et les volumes de produits (lait ou fromage) ainsi que les labellisations adoptées ; (iv) le *collectif de travail et l'organisation du travail* sur et hors de la ferme (Dedieu *et al.*, 2006 ; Dufour *et al.*, 2010) afin de repérer la division sexuée du travail et des responsabilités, mais également des pratiques de régulation et de mises à distance de la ferme par la famille à travers la simplification du travail, ou l'adhésion au service de remplacement par exemple. (v) Enfin, nous nous sommes également intéressés au système d'activités des familles étudiés (Laurent *et al.*, 1998), c'est-à-dire à l'ensemble des activités non agricoles exercées par les membres de la maisonnée et à leur mode d'articulation à l'élevage (Blanchemanche, 1999).

Nous proposons à partir de ces catégories d'analyse une présentation raisonnée d'études de cas qui donne à voir différents modes d'articulation entre la famille et l'exploitation ainsi qu'entre la lignée et la maisonnée.

3. L'importance de la lignée agricole : la nécessaire prise en compte de l'avant et de l'après

3.1. Le poids de la génération précédente: les cas de Jean Martin et de Jacques Bernard

Jean Martin³ et Jacques Bernard sont deux éleveurs d'une quarantaine d'années. Seuls fils de leur fratrie, tous deux se sont installés il y a une vingtaine d'années sur la ferme

³ Les noms des personnes interviewées ainsi que les noms de lieu ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des enquêtés.

familiale à la suite de leur père après une collaboration de plusieurs années en tant qu'aide familial. Ce qui est frappant dans les trajectoires des exploitations de Jean Martin et de Jacques Bernard, c'est que beaucoup de choses se sont jouées avant même leur installation agricole.

En effet, dans le premier cas, c'est le père de Jean Martin qui, avant de transmettre son statut de chef d'exploitation à son fils, construit une étable dimensionnée pour trois à quatre fois plus de vaches qu'il n'en avait alors. Et ce n'est que près de vingt ans après s'être installé que Jean Martin agrandit son bâtiment. L'agrandissement de l'étable en lien avec l'augmentation modérée du troupeau constitue d'ailleurs le seul changement d'importance dans la trajectoire de la ferme, les pratiques d'élevage n'ayant quant à elles été que peu modifiées.

Dans le second cas, on remarque lorsque l'on reconstitue la trajectoire de l'exploitation de Jacques Bernard, que l'éleveur n'a opéré quasiment aucun changement dans le système dont il a hérité il y a près de vingt ans. Comme dans le cas de Jean Martin, il semble que les parents de Jacques Bernard aient été relativement « visionnaires » en leur temps : en 1990, lorsque Jacques Bernard s'installe, il hérite d'un élevage de 35 laitières gérées sur 83 hectares, avec enrubannage et séchage en grange, complété d'une fromagerie, le tout avant l'adoption massive de l'enrubannage sur le plateau du Vercors et la mise en place de l'AOC fromagère locale, butée temporelle à partir de laquelle des éleveurs se sont lancés dans la transformation fromagère. La modernité des équipements mis en place par la génération précédente n'explique cependant pas tout. Bien sûr par les choix d'investissement qu'ont, à leur époque, réalisés les parents des éleveurs, ces derniers ont transmis un outil de production qui, par la suite, n'a pu être que très peu modifié. Mais au-delà d'un outil de production adapté en termes de dimensionnement, ce sont aussi des façons de faire de l'élevage qui semblent s'être transmises d'une génération à l'autre. Le cas de Jacques Bernard est particulièrement éclairant à ce sujet. L'éleveur, bien qu'installé depuis plus de vingt ans sur la ferme familiale, n'a opéré aucun changement dans sa façon de conduire le troupeau et les surfaces et chose rare, même la taille du troupeau est restée stable. Ce peu de changement opéré par Jacques Bernard est sans doute à mettre en relation avec la présence très prégnante, voire pesante de ses parents qui sont toujours aux commandes. L'éleveur reste discret sur ce sujet, mais plusieurs éleveurs rencontrés témoignent spontanément des difficiles relations entre Jacques Bernard et son père :

— *Non mais c'est le père qui gère tout. Si encore il tournait dans le bon sens, il allait dans le bon sens pour l'aider et tout. Mais non ! C'est tout lui et la belle-mère, elle est pas mieux. C'est eux qui gèrent tout. En fait, ils ont fait un truc en commun mais c'est aux parents. Il y a que le statut hein qui porte le nom. Lui il choisit rien. Il parle d'acheter tel matériel agricole et « ça sert à quoi ? On en a déjà un ! ». Mais le truc il a cinquante ans, c'est pourri, ça marche pas, mais non ça sert à rien. C'est limite si faut pas aller étaler le fumier à la bêche.*

— *Mais c'est vrai qu'ils ont quasiment rien changé sur la ferme depuis qu'il s'est installé. Mais vraiment ... tout avait été fait avant*

— *C'est les parents qui ont toujours géré, qui gèrent toujours et ils gèrent à l'ancienne !*

Tout ce passe ici comme si malgré l'acquisition d'un statut de chef d'exploitation, sa socialisation agricole n'était pas totalement terminée : la prégnance de l'autorité paternelle malgré la transmission statutaire de l'exploitation, peut être lue comme une tension entre la transmission légale qui déclare l'éleveur chef d'exploitation et ainsi autonome vis-à-vis de ses décisions à gérer l'exploitation, et la transmission pratique, retrait des parents et fin de la socialisation agricole paternelle. On a ici une tension évidente entre le titre et le poste (Bourdieu et Boltanski, 1975) qui rend compte de l'impossibilité pour l'éleveur de prendre le pouvoir sur son père et qui se traduit sur l'exploitation par une étonnante stabilité des façons de faire de l'élevage. La stabilité de la trajectoire de leur exploitation agricole rend donc ici compte de l'étroitesse du lien que ces deux éleveurs entretiennent à la lignée agricole.

3.2. Des investissements raisonnés par rapport à la possibilité d'une succession : le cas de David Dubois

David Dubois prend la suite de ses parents sur la ferme familiale dans les années 90. Son père à la retraite, il hérite alors d'un système laitier dimensionné pour 25 vaches laitières. Par manque de places dans l'étable entravée, pendant près de dix ans, il maintient la taille de son troupeau autour de 25 laitières tout en cherchant à augmenter la production. Pour cela, étant contraint par la place dans le bâtiment, il change ses façons de faire en mobilisant deux leviers qui lui permettent d'intensifier la conduite de son élevage : (i) il recherche une meilleure productivité laitière par vache en augmentant la part de concentrés dans l'alimentation de son troupeau et en cherchant à améliorer la qualité des fourrages par des coupes de foin précoces ; (ii) il régule le nombre de vaches présentes sur la ferme : il en élève plus qu'il ne peut en loger, et en vend lors de la rentrée en bâtiments à l'automne après la saison estivale de pâturage, de façon à traire davantage de vaches l'été, lorsque les génisses en alpage libèrent de la place dans l'étable. Il met également des génisses en pension l'hiver. Puis en 2008, il construit un bâtiment dimensionné pour cinquante vaches et, dès lors, augmente rapidement le troupeau, de sorte qu'aujourd'hui le bâtiment est quasiment saturé. En trois ans, David Dubois a donc doublé la taille de son troupeau après l'avoir maintenu pendant près de vingt ans autour de 25 vaches. L'éleveur justifie la construction du nouveau bâtiment en vantant sa modernité qui lui permet d'alléger sa charge de travail et d'améliorer ses conditions de vie au travail. Cependant, cela ne justifie pas le choix d'un tel dimensionnement, c'est-à-dire pour deux fois plus de laitières qu'il n'en avait lors de la construction de la stabulation. L'une des raisons serait plutôt à rechercher du côté du projet de GAEc avec sa fille aînée, alors âgée de 15 ans. Il la décrit à plusieurs reprises et insiste beaucoup sur le fait que, bien sûr, elle a encore le temps de changer d'avis mais que, depuis toute petite, elle veut reprendre la ferme. Elle a d'ailleurs orienté sa scolarité en ce sens en choisissant d'aller au lycée agricole. L'investissement de David Dubois dans la formation de sa fille aînée en vue de sa reprise un jour de l'exploitation est explicite, de sorte que l'on repère bien dans son discours les trois figures du successeur telles que les a identifiées Céline Bessière : la fille aînée de David Dubois est déjà désignée en tant qu'héritière du patrimoine productif et comme *repreneure* de la ferme familiale en tant que future chef d'exploitation, mais elle est également *apprentie* (Bessière, 2003) comme en témoigne David Dubois :

« Quand j'ai ma fille, ça arrive souvent que c'est elle qui traie. (...) On va déjà essayer de la faire conduire [le tracteur] tout de suite [rires]. Elle commence un petit peu mais bon c'est ... c'est le problème c'est qu'elle est encore jeune hein. Et c'est pas du petit matériel maintenant et puis c'est pas tout plat donc Mais ouais ouais, si ça commence. »

Les modalités de la succession entre le père et la fille sont déjà envisagées : il s'agira d'un GAEC père-fille. Le surdimensionnement du bâtiment d'élevage est donc à mettre en relation avec ce projet d'association qui nécessitera un troupeau d'une taille suffisante pour dégager deux revenus.

Ces exemples illustrent ainsi comment la possession de moyens de production familiaux au sens qu'ils sont hérités de la génération via un processus de transmission patrimoniale, inscrit la façon dont l'éleveur gère son exploitation dans une temporalité qui peut être longue : en lien avec les choix de la génération précédente mais aussi parfois en lien avec la possibilité d'une succession comme dans le cas de David Dubois. Il semble nécessaire de replacer les choix en termes d'investissement sur l'élevage dans cette temporalité générationnelle pour comprendre pourquoi dans les deux premiers cas, les éleveurs n'ont opéré que si peu de changements structurels et pourquoi dans le second cas, à peine plus de 15 ans avant sa retraite, David Dubois double le dimensionnement de son élevage. Ces cas confirment également comment la temporalité du processus de transmission s'étale bien au-delà de l'installation effective en tant que chef d'exploitation et modèle structurellement et fonctionnellement l'exploitation agricole familiale.

4. Différentes logiques de maisonnée révélées par la place des conjointes

L'observation de la place de certaines conjointes sur l'exploitation ou encore des jeux de pouvoir entre générations permet de relativiser le poids de la lignée agricole : tandis que dans certaines maisonnées, les individus semblent assujettis à la logique générée par la lignée agricole, dans d'autres maisonnées au contraire, ce ne sont plus les individus qui régulent leur place autour de la conduite de l'exploitation familiale. Dans ces maisonnées, on observe des aménagements de l'exploitation et de sa conduite en vue de satisfaire certains objectifs de la famille tels que prendre des vacances, séparer la vie familiale et le travail agricole, ou de manière plus générale assurer un certain cloisonnement des mondes professionnels des différents membres de la famille. Reprenons les exemples précédemment présentés, les fermes familiales de Jean Martin, Jacques Bernard et David Dubois, pour comprendre en quoi elles se distinguent malgré l'importance de la lignée agricole.

4.1. L'exemple des fermes de Jean Martin et de Jacques Bernard : le primat de la lignée agricole sur la maisonnée

Dans les familles de Jacques Bernard et de Jean Martin, les épouses ne disposent d'aucun statut sur l'exploitation. Elles y apportent pourtant leur force de travail avec des degrés d'implication différents dans les deux cas : l'épouse de Jacques Bernard, Sylvie, transforme le lait en fromages tous les matins et est en charge de la comptabilité ;

Nicole, l'épouse de Jean Martin, prend soin des veaux, aide au paillage ainsi qu'au curage de l'étable et donne ponctuellement des coups de main à l'aménagement des clôtures et pendant les foins. L'aide apportée au travail agricole constitue ici un travail d'exécution, le pouvoir d'orchestration (Salifios-Rothschilf, 1976) concernant les décisions importantes qui orientent la conduite de l'exploitation reste détenu par l'éleveur. Ce qui les caractérise toutes les deux, c'est que bien que n'ayant pas de statut sur l'exploitation et participant à l'élaboration de la production, elles n'exercent pas d'emploi à l'extérieur. Les raisons en sont multiples, et pas toutes en lien avec l'exploitation, mais un certain nombre d'éléments nous amènent à penser que la possibilité pour elles d'exercer un emploi à l'extérieur est en grande partie subordonnée à la place qu'occupe l'exploitation dans la famille et à la division du travail qui en résulte. Prenons l'exemple de Nicole Martin. Lorsqu'au début de l'entretien avec son époux, Jean, nous lui demandons si sa conjointe travaille avec lui sur la ferme :

- *Et votre conjointe, elle travaille avec vous ?*
- *Oui, oui, ben oui. Elle s'occupe des enfants et puis elle m'aide sur l'exploitation.*
- *Et elle a un statut ...*
- *Ben, elle a un statut ... Ben heu ... De rien, rien du tout.*
- *D'accord. Elle vous aide mais ...*
- *Non, rien du tout*
- *Et elle travaille à côté en plus ?*
- *Non, non non. Ben avec les enfants déjà. Avec les trajets à l'école et tout.*

S'occuper des enfants est donc, pour Jean Martin, un travail en tant que tel mais qui cependant, ne peut être reconnu par un statut, contrairement au travail sur l'exploitation. Et c'est sans doute parce que pour l'éleveur, la distinction entre la famille et l'exploitation ne fait pas sens, que la division sexuée du travail ici à l'œuvre – à l'épouse d'endosser entièrement la charge domestique tandis que l'éleveur se consacre à l'élevage – est conçue comme relevant d'une seule et même scène : l'exploitation agricole familiale. Jean dit bien que son épouse *l'aide*. L'interview avec Nicole son épouse, révèle qu'il lui est non seulement difficile de s'impliquer sur la ferme – elle a peur des vaches – mais également de s'investir hors de la ferme. La nécessité d'aller chercher les enfants à l'école qui borne temporellement ses journées, conjuguée à l'éloignement géographique de la ferme par rapport aux lieux d'emplois potentiels, constituent un ensemble de contraintes à l'exercice d'une activité extérieure, de sorte que Nicole Martin n'a d'autres choix que de s'investir dans un rôle domestique ou dans le travail sur la ferme, même si ce dernier n'est pas reconnu par un statut.

Le cas de Sylvie Bernard est en certains points similaire au précédent, à la différence que l'exploitation de la famille Bernard ne pourrait fonctionner (au regard des ateliers et du dimensionnement de la ferme) sans le travail quotidien fourni par Sylvie. C'est ce qu'elle confie le temps que son mari arrive pour l'entretien : elle dit courir toute la journée du fait du transport des deux enfants dans deux écoles différentes et être indispensable à la réalisation de la comptabilité et de la transformation fromagère. Ces deux femmes font écho à ce que l'abondante littérature sur la place des femmes en agriculture relate : en même temps sans profession et exerçant cent professions, leur vie quotidienne est morcelée entre le soin à la famille et les travaux sur la ferme, véritables

tâches en charge ou coups de main quotidiens et ponctuels (Filippi et Nicourt, 1987 ; Bessière, 2004 ; Rieu, 2004 ; Barthez, 2005).

De ces deux témoignages on peut penser que finalement, tout se passe comme si la vie de ces femmes était subordonnée à un objectif plus large, celui de la conduite de l'exploitation, ou du maintien du patrimoine. Leur place dans la famille et sur l'exploitation, la possibilité pour elles de travailler ou non à l'extérieur de la ferme sont contraintes par cet impératif qui les dépasse. Il s'agit alors de conjuguer avec ces contraintes pour se faire sa place comme en témoigne l'épouse de Jean Martin qui part en vacances toute seule et cherche à monter une ferme auberge sur l'exploitation.

En effet, d'autres pratiques comme la gestion des temps libres témoignent également de la centralité de l'exploitation pour ces familles. Nicole Martin évoque par exemple très longuement et à plusieurs reprises l'impossibilité de partir en vacances en famille et le poids que cela représente pour elle :

« Ben moi je pars avec ma mère, parce que mes parents ont un appart' à la mer, qui un jour va être à nous et je sais pas ce qu'on va en foutre. Mais bref... il {son mari} ne l'a jamais vu ! Ben non, il peut pas partir avec moi. La journée c'est trop court... la mer c'est trop loin pour la journée. Le week-end, on part pas le week-end donc... (...) Enfin bon, il y a toujours quelque chose ! Il y a tout le temps quelque chose ! Mais pour tout. Les enterrements de ses parents, il s'est jamais fait remplacer. On s'est mariés, il s'est pas fait remplacer. On a marié notre fille en septembre l'année dernière et bon au lieu d'aller à l'apéro avec nous, ben il est venu traire. Donc c'est vrai qu'il y a des moments comme ça ... bon après, partir en week-end, en vacances, moi je m'en fous je pars. Tant pis, il veut pas. (...) Il y a beaucoup de choses qu'on fait pas à cause de ça. On fait pas... Il faut avoir le moral. Franchement, il faut avoir le moral. Il y a des fois... »

On peut ici penser que cet impératif non négociable de maintenir l'exploitation est d'autant plus prégnant, et s'exerce d'autant plus fortement sur la conjointe de l'éleveur, si sa belle-famille est encore influente sur la ferme, comme c'est le cas pour Sylvie Bernard. C'est pourquoi l'on peut ici parler du primat de la lignée agricole, auquel se subordonne l'épouse, le tout dans un objectif de maintien de la ferme, qui n'est pas toujours discutable.

L'articulation entre la famille et l'exploitation, dans les cas des familles Bernard et Martin, s'exprime donc dans un rapport à la lignée agricole très fort que l'organisation familiale au sein de la maisonnée ne remet pas en cause. Ce sont les individus qui régulent ici leur place autour de l'exploitation qui occupe, à divers titres, une place centrale pour la famille.

4.2. Régulation de la lignée par la maisonnée : le cas de la famille Dubois

Le cas de la ferme de David Dubois (en partie présenté plus haut) révèle un autre type de configuration malgré une articulation famille - exploitation très étroite. Cet éleveur conduit une ferme familiale et son père aide quotidiennement sur la ferme. Les maisons d'habitation sont toutes deux proches de la ferme. Cependant, il semble que la configuration des relations soit différente des cas évoqués précédemment : l'épouse de David

Dubois, Laurence, elle-même fille d'un couple d'éleveurs laitiers, exerce un emploi à l'extérieur à trois-quart temps et, bien que ne travaillant que ponctuellement sur la ferme, bénéficie également du statut de conjoint collaborateur. La répartition du pouvoir est clairement différente de celle qui prévaut dans le modèle patriarchal des fermes de Jean Martin et de Jacques Bernard.

David et Laurence, cherchent tous deux à maintenir une certaine distance entre la ferme et la vie de famille :

- *Votre conjointe, elle est originaire du milieu agricole ?*
- *Ouais agricole ouais. Ses parents ont une ferme. Ça aide {rires}. A R. {Sur le plateau du Vercors}*
- *D'accord. Donc pour elle c'était pas trop...*
- *Non ouais. Elle savait ce que c'est. Mais c'est peut-être un peu pour ça aussi... enfin moi, financièrement je pense que ça m'aurait fait peur aussi qu'elle s'installe avec moi, vivre en couple... sauf si on faisait de la transformation, un truc comme ça. Mais juste en lait et en couple, je pense c'est vrai ça me faisait un peu peur mais... elle d'autant plus. En plus elle voit par rapport à ses parents qui sont à la ferme tous les deux, ça a pas toujours été facile donc elle préférait... et c'est peut-être un pour ça aussi qu'elle veut pas traire. Faut pas lui dire ça... {rires}. Non mais bon c'est un peu... un peu logique quoi. Je pense qu'il faut qu'on garde... je pense qu'elle a raison. Il faut qu'on garde une vie un peu... un peu en dehors de la ferme, pour pas être englouti dans, dans la ferme en couple. Je pense que c'est pas plus mal.*
- *Du coup vous arrivez à garder la ferme, le travail sur la ferme comme un travail.... Comme elle son travail ?*
- *On essaie, pas tout le temps, mais on essaie. On part pas un week-end sur deux. Mais...*
- *Vous arrivez à vous faire remplacer et à prendre des week-ends ?*
- *On est au service de remplacement ouais. Ouais l'été, si, on arrive à partir une semaine quoi. Après, on est pas des fous des vacances. Mais bon ouais ouais si. Je sais qu'on en discute des fois en rigolant un petit peu avec Julie, avec ma fille, je lui dis : « si un jour tu t'installas, on fait un week-end sur deux ». Faut qu'on partage la vie de la ferme et la vie de la famille quoi.*

Cette distance passe à l'échelle de la saisonnée par la prise régulière de week-ends, d'un peu de vacances, mais aussi par le refus de la part du couple de s'investir à deux sur l'exploitation. Pour Laurence, la recherche d'une distanciation à l'exploitation agricole s'exprime dans son refus de faire la traite et de participer à toute autre tâche que les coups de main ponctuels. Son emploi salarié à l'extérieur est apprécié à double titre : d'une part, il apporte un revenu fixe, qui desserre l'obligation pour la ferme de dégager un revenu suffisant pour faire vivre la famille, et d'autre part, il permet un certain cloisonnement des mondes professionnels et, par là-même, une dissociation entre travail et non travail.

Outre les pratiques de simplification du travail via la mécanisation de la traite, du curage et du paillage de l'étable, qui traduisent cette recherche de temps séparés, cette configuration des relations se traduit concrètement par le fait que l'investissement dans la construction du bâtiment d'élevage n'intervient que tardivement dans la trajectoire

de l'exploitation : le premier investissement a été la construction d'une maison d'habitation séparée de celle des parents de l'éleveur.

On a donc là un cas différent des deux précédents dans la mesure, où ce n'est pas la gestion de la ferme qui prévaut sur la famille et particulièrement sur la place de la conjointe, mais quelque chose de l'ordre du compromis entre famille et exploitation : le poids de la maisonnée régule celui de la lignée agricole.

5. Quand la maisonnée prend le pas sur la lignée

La ferme de la famille Durand est certes une ferme familiale mais contrairement aux cas précédents, il ne reste aujourd'hui que peu d'indices de l'origine familiale de la ferme. Elle est exploitée par un couple : Bruno Durand, installé sur la ferme de son père depuis le début des années 80 et Annie Durand, ingénier agronome issue ni du territoire ni du milieu agricole. Ne pouvant pas être tous deux statutairement chefs d'exploitation puisqu'il s'agit d'une exploitation agricole individuelle, le couple a échangé les statuts au bout de vingt ans pour qu'Annie Durand bénéficie également des droits sociaux associés au statut d'agriculteur : Bruno Durand est devenu conjoint collaborateur tandis que son épouse endosse maintenant le statut de chef d'exploitation.

La ferme de la famille Durand présente différentes caractéristiques qui la distinguent nettement des exploitations précédemment évoquées. L'étude de la trajectoire de l'élevage révèle comment l'exploitation et la conduite de celle-ci ont été radicalement transformées en plus de trente ans sans qu'il n'y ait eu pourtant de ruptures particulières. Si l'on « zoomé » aux deux extrémités de la trajectoire de l'exploitation, c'est-à-dire à l'installation de Bruno Durand et aujourd'hui, on mesure la transformation radicale des ateliers. A l'installation, et pendant quelques années, le couple gérait un système laitier spécialisé, intégré dans une filière longue et poursuivait un idéal productiviste et techniciste. Aujourd'hui, l'exploitation comprend plusieurs activités : l'élevage bovin lait en agriculture biologique avec un objectif de productivité très réduit et une conduite extensive vis-à-vis de la terre, des intrants et de la main-d'œuvre, un atelier de transformation fromagère (AOC Bleu du Vercors Sassenage avec une gamme diversifiée de fromages) et des activités d'accueil : goûters à la ferme, ferme auberge et visites de la ferme. Un regard approfondi sur la façon dont s'est opérée cette transformation de l'atelier d'élevage permet de révéler comment l'élevage et les autres activités ont évolué conjointement au projet du couple. Non seulement la trajectoire de l'élevage ne peut ici se comprendre sans une mise en perspective avec le développement des activités para-agricoles, mais en plus, elle révèle comment le couple a peu à peu modifié ses pratiques, réalisé des aménagements, fait évoluer son projet de production pour que l'élevage corresponde tant à leurs aspirations personnelles qu'à leur vision de l'élevage.

Sans entrer dans les détails de la trajectoire de l'élevage, signalons que celle-ci se caractérise par une désintensification progressive de la production laitière (passage de la race Montbéliarde à la race rustique et peu productive Villard-de-Lans, abandon de l'enrubannage, etc.) compensée en termes de revenu et de sécurisation par la recherche d'une meilleure valorisation du lait (transformation fromagère, goûters à la ferme, vente directe, ferme-auberge), parallèlement à la mise en place d'une diversification, tant dans

les produits transformés et les débouchés qu'au niveau du système d'élevage (utilisation de la poly-aptitude laitière et bouchère de la race Villarde). Le système actuel permet ainsi une grande souplesse dans la production de lait.

La recherche de cette souplesse dans la conduite de l'exploitation et le développement progressif des activités para-agricoles sont à mettre en relation avec différentes aspirations personnelles du couple. Il y d'abord les visites à la ferme, élément présenté comme initiateur du changement de logique : initialement mises en place pour répondre à une demande locale, les visites à la ferme, par les questions des visiteurs, auraient révélé au couple un décalage entre leur façon de produire et un idéal dont ils n'auraient jusqu'alors pas eu conscience. C'est à partir de là que le couple commence à développer un nouveau discours de justification (Boltanski et Thevenot, 1991), qu'ils vont consolider et approfondir par la suite. Il y a ensuite l'opportunité de la mise en place de l'AOC, en 1998, dans laquelle Bruno Durand s'engage. La mise en place de l'AOC s'accompagne de formations à la transformation fromagère, dont le couple se saisit. Tous deux se forment et Annie Durand s'investit fortement d'abord sur la transformation fromagère, puis dans un second temps dans la mise en place d'une activité d'accueil, les goûters à la ferme, et se désengage de la gestion de l'élevage. Elle en témoigne :

« Surtout vers les années 87-88, j'ai eu un petit coup de... pff... comment on va dire ? De... je... je ne sais pas comment... comment exprimer ça. De revendic... enfin pas de revendication, mais... j'avais peut-être envie d'avoir quelque chose à moi, une activité... particulière. Et du coup... Donc effectivement... euh... l'envie de... de développer une activité... qui soit un peu plus... oui, un peu plus proche peut-être de... de mes aspirations, enfin dans le domaine des choses que j'avais... que j'avais envie de faire. »

Bruno Durand s'est ensuite énormément investi dans la reprise de la coopérative locale, allant même jusqu'à y travailler en plus de son travail sur l'exploitation. C'était alors cette « activité » extérieure qui primait, la gestion de son activité d'élevage se subordonnant à l'autre activité (ce qui s'est traduit par des pratiques de monopatrie et l'embauche d'un salarié). Ici, les aspirations personnelles des deux membres du couple (travailler moins, travailler à ce qui plaît davantage, s'investir hors de la ferme, être cohérent avec une éthique de travail) sont le moteur de la dynamique de l'élevage, cette dernière évoluant au fur et à mesure des cheminement personnels du couple. Bien que la ferme ait été héritée de génération en génération, on n'observe ici aucun des indices relevés dans les exemples précédents : non seulement, les parents bien qu'habitant à proximité de la ferme, n'apportent aucune contribution au travail agricole, mais en plus, il n'y a pas de perpétuation des façons de faire. L'exploitation est ici gérée au nom d'un projet de couple et ceci est possible parce que la maisonnée a su très tôt se distancier de la génération précédente, comme en témoigne Annie Durand :

« Et à partir du moment où il {Bruno} s'est installé, c'est-à-dire qu'il a été chef d'exploitation, il a dit à son père : « Maintenant... tu me laisses tranquille, hein ! Je me démerde. ». (...) Donc... voilà. Bon, même si son père voulait toujours y mettre son grain de sel, il lui a laissé... pendant un temps, les génisses étaient encore dans l'ancien bâtiment, donc il le laissait se débrouiller avec ça. Ça l'occupait cinq minutes... (...) Donc... voilà. Mais... mais il savait lui dire merde, quoi. »

Ainsi, même si l'exploitation occupe ici une place centrale pour la maisonnée, ce ne sont pas les individus qui régulent leur place autour de la ferme, mais plutôt cette dernière qui évolue selon ce que les différents membres de la maisonnée veulent en faire.

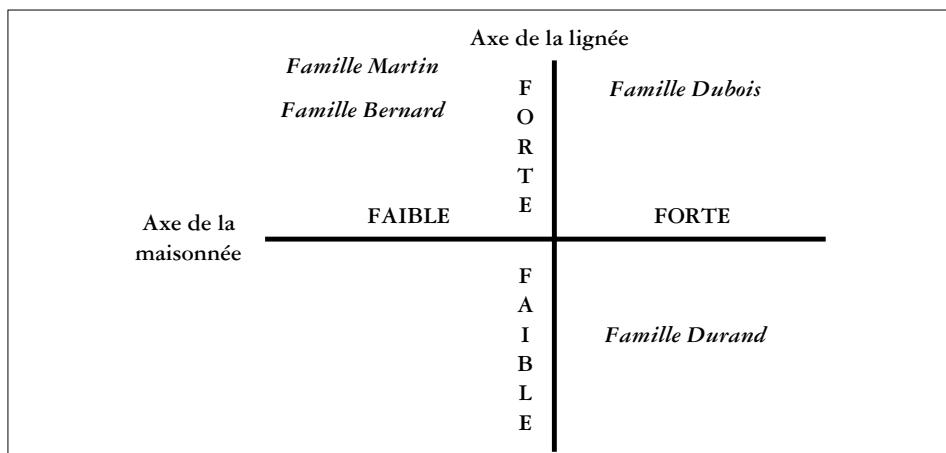
6. L'articulation famille - exploitation au croisement de la lignée et de la maisonnée

Vivre sur une ferme pose ainsi des conditions spécifiques pour la vie quotidienne des membres des familles agricoles à travers les pratiques liées au patrimoine, à la charge de travail, aux valeurs associées au travail et aux loisirs. Ces différentes pratiques sont à replacer dans une temporalité longue, celle de la lignée et de la succession des générations à laquelle se subordonne plus ou moins l'expérience individuelle des membres de la maisonnée sur l'exploitation. Toutes les familles agricoles ne fonctionnent cependant pas selon les mêmes configurations, entretenant un rapport plus ou moins étroit à la lignée agricole.

L'articulation famille-exploitation peut donc être envisagée comme ce qui émerge au terme d'une lecture croisée des configurations familiales et de la trajectoire de l'exploitation au prisme des concepts de lignée et de maisonnée. En effet, de la lecture de ces quelques cas, il émerge que certaines exploitations agricoles sont conduites selon une logique de lignée très marquée, dont la trajectoire technique de l'exploitation témoigne et à laquelle se subordonnent plus ou moins les membres de la famille selon la logique de la maisonnée à l'œuvre : la maisonnée régule plus ou moins la lignée. D'autres exploitations voient au contraire leur trajectoire technique évoluer conjointement aux aspirations des membres de la maisonnée agricole et semblent n'avoir un lien que tenu à la lignée agricole, comme si la maisonnée avait pris le pas sur la lignée.

L'application de cette grille de compréhension à chacun des cas présentés permet ainsi de construire un espace organisé autour de deux axes structurants – la lignée et la maisonnée – déclinés chacun en deux modalités – forte et faible. Chacune des exploitations rencontrées trouve alors sa place dans l'espace ainsi constitué (Figure 1).

Figure 1. Grille de lecture de l'articulation famille-exploitation et positionnement des cas présentés



Cependant, si cette grille de lecture s'applique aux exploitations familiales individuelles, on peut légitimement poser la question de son utilisation dans les cas hybrides des associations, entre pairs non apparentés notamment, qui constituent des cas souvent présentés comme innovants.

7. Le cas hybride des associations entre pairs familiaux et pairs non familiaux

Autre structure juridique, autre configuration des individus, autre intrication entre temporalité longue et courte, le GAEC des Moulins offre un exemple qui questionne la grille de lecture construite.

Le GAEC des Moulins est une exploitation combinant production laitière et transformation fromagère d'une partie du lait. Elle présente la particularité d'associer un éleveur, Claude Thomas, investi uniquement sur l'atelier élevage et un fromager de métier, Stéphane Petit. Mais la dimension familiale de l'exploitation est loin d'être absente : Claude Thomas s'est installé en 1990 sur la ferme familiale, prenant ainsi la suite de son père Denis. Spécialisé dans la production laitière et confronté à la difficulté d'acquérir de nouvelles surfaces, il saisit l'opportunité de la mise en place de l'AOC pour monter un projet d'association avec un fromager, envisageant de réduire ainsi sa charge de travail.

La création du GAEC en 2000 marque le passage d'une ferme très familiale – Claude Thomas et sa famille résident sur la ferme, son père également, et surtout, le père, bien qu'à la retraite, y travaille quotidiennement et est alors très impliqué dans les décisions – à une association entre pairs non familiaux. Stéphane Petit est lui porteur d'autres références professionnelles que celles qui entrent en jeu dans les relations de travail entre Claude Thomas et son père, ce qui génère des tensions à l'échelle du collectif de travail dont il témoigne. Ici, le « choc » d'un monde familial et d'un monde salarié tel qu'il est décrit par Alice Barthez à propos des GAEC entre pairs non familiaux s'applique tout à fait (Barthez, 2003). Lorsque l'expression est énoncée dans l'interview, elle fait sens pour Stéphane Petit, qui la reprend et la commente même :

« Mais oui, c'est quand même deux mondes qui s'affrontent. Moi, je suis resté sur des bases salariales : on fait les heures et si on peut avoir du temps on en prend... si on peut éviter de travailler le plus possible... Même les dimanches, moi je suis d'accord. Bon, il y a toujours du minimum à faire. Alors que Claude, c'est un peu... bon en plus, il habite sur place, donc c'est un peu tout mélangé. Il travaille, il a besoin de deux heures en semaine, il va prendre, mais après, il va rattraper un samedi ou un dimanche. Donc après, c'est pas évident parce que c'est deux façons de faire qui sont pas du tout les mêmes. »

Un peu plus loin dans l'entretien, il développe encore en quoi, selon lui, le vécu du travail est très différent pour lui et pour son associé :

« Moi, j'habite dans le village. J'habite juste au dessus. C'est vrai que moi, quand j'ai dix minutes à la ferme, je vais pas rentrer à la maison, discuter et revenir, ou boire un café et revenir. [...] Quand je suis sorti, je suis sorti. Tandis que Claude, c'est mélangé. Je veux dire, il y a sa femme qui

l'appelle pour changer quelque chose, il va y aller pendant son boulot, il va revenir. Donc, c'est plus difficile... Donc, eux, ils partent sur cette base là pour dire qu'ils en font plus que moi alors que tout est imbriqué. C'est vrai que moi, ça se voit plus quand je ne suis pas là, parce que je suis à l'extérieur. Quand je rentre à la maison, je suis plus sur la ferme. C'est physique quoi. Alors qu'eux, même quand ils sont chez eux, ils sont encore sur le lieu de travail. Donc voilà... c'est assez difficile. »

Au-delà de l'intrication étroite entre famille et exploitation qu'il dénonce chez son associé, il évoque également le conflit générationnel entre l'éleveur et son père, qu'il décrit comme étant « très présent sur la ferme, qui donne toujours son grain de sel », « quelqu'un qui crie beaucoup ». « Claude, c'était à lui de faire sa place, de dire les choses et tout ça. Mais bon, c'est pas simple. Ça s'améliore, mais c'est presque trop tard. Donc bon... le GAEC familial n'est pas simple. Déjà, qu'il y a des problèmes entre père et fils, alors... »

Si l'on se réfère à la grille de lecture, on peut ici repérer l'importance de la lignée agricole qui marque les relations entre l'éleveur et son père qui a, semble-t-il, du mal à se retirer de la ferme. Mais c'est aussi la nature différente des logiques des maisonnées des deux associés qui génèrent les tensions dont témoigne Stéphane Petit. Tandis que l'éleveur cherche à affirmer son statut de chef d'exploitation par rapport à son père à différents égards, c'est-à-dire à réguler par la maisonnée le poids de la lignée incarnée par la présence et l'autorité de son père sur la ferme, le fromager cherche sa place en dehors de la lignée. C'est ici la configuration entre lignée agricole et maisonnées qui est au cœur de la dynamique du GAEC des Moulins.

La reconstitution de la trajectoire de l'élevage donne d'ailleurs à voir un ensemble de changements en lien direct avec le développement de l'atelier de transformation fromagère : le passage de la race Montbéliarde à l'Abondance reconnue pour les qualités fromagère de son lait, l'adoption du séchage en grange pour une meilleure qualité du foin, etc. D'autres changements, plus récents sont directement en lien avec cette tension entre le fromager et l'éleveur. En 2009, se cristallisent des divergences d'opinion entre les deux associés à propos de l'agrandissement du troupeau : Stéphane Petit veut, depuis son installation développer le GAEC, ce qui selon lui doit passer par un agrandissement du troupeau ; Claude Thomas, au contraire n'y est pas favorable et c'est seulement lorsque Stéphane Petit menace de s'en aller du GAEC qu'il commence à y réfléchir. Cet épisode révèle ainsi que, malgré une égalité statutaire entre les deux associés, c'est l'éleveur, détenteur de la ferme et de son histoire familiale qui l'emporte dans les décisions prises *in fine* pour l'exploitation. L'égalité des statuts masque en réalité une grande inégalité du pouvoir de décision conférée par celle de la détention des moyens de production, c'est-à-dire du patrimoine. Et ce n'est qu'en menaçant de s'en aller, c'est-à-dire de mettre en péril l'exploitation et donc le maintien du patrimoine, que le fromager parvient à inverser le rapport de pouvoir en sa faveur. Mais, la solution proposée par Claude Thomas – construire un nouveau bâtiment pour agrandir le troupeau – ne satisfait pas Stéphane Petit, qui ne veut pas investir massivement sur l'exploitation agricole, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant :

« Il trouvait qu'il y avait pas moyen d'augmenter... ben lui, il voulait construire, ça fait déjà trois / quatre ans qu'il veut construire. Bon, moi j'ai

bloqué ... l'agrandissement parce que je trouvais que c'était pas très clair. Après bon, c'est vrai que là, quand j'ai refusé le bâtiment il a fait l'effort de réfléchir pour trouver d'autres solutions et il en a trouvé. Alors qu'il avait pris le moyen de facilité. C'était de construire, point. »

Pourquoi Stéphane Petit ne veut-il pas investir dans la construction d'un bâtiment ? La réponse du fromager est laconique mais deux interprétations sont ici possibles : en investissant dans un nouveau bâtiment, il s'enchaîne un peu plus au GAEC, alors que peut-être veut-il se laisser la possibilité de s'en aller ; ou bien encore, sans doute émet-il des réticences à complexifier encore l'imbroglio des liens professionnels et de famille qui régissent les relations difficiles au sein du GAEC en investissant dans un patrimoine qui demeurera très majoritairement familial du côté de l'éleveur. L'augmentation de l'effectif sans augmentation de la taille des bâtiments se traduit par des pratiques de mise en pension et de mise en estive d'une partie des génisses que les bâtiments ne peuvent pas héberger.

Le GAEC des Moulins constitue un exemple qui confirme l'étroitesse des liens entre la nature des interactions familiales et les choix concernant la conduite d'une exploitation. Ainsi, même dans les associations entre pairs non familiaux où l'on pourrait s'attendre à une certaine distanciation au patrimoine familial, la proximité des scènes et l'inscription familiale de l'histoire de l'exploitation s'immiscent au cœur des relations de travail entre les associés, reposant ainsi la question de la possibilité d'une agriculture qui ne serait plus seulement familiale.

En effet la grille de lecture révèle que, malgré l'évolution des statuts juridiques permettant théoriquement la mise à distance de la ferme, les rapports sociaux en agriculture sont loin d'y répondre mécaniquement. On peut ici citer aussi l'exemple de la famille Durand, évoquée précédemment, qui travaille actuellement à la mise en place d'une société coopérative et participative (SCOP) de laquelle le couple serait salarié et associé. Cette structure juridique, encore peu usitée en agriculture, est régie par les principes de l'économie sociale et solidaire et présente la particularité d'être l'affaire de ceux qui y travaillent, en termes de capital et de droit de vote. La logique voudrait donc que toute nouvelle personne salariée de la SCOP devienne associée, détienne une part du capital et participe équitablement à l'exercice du pouvoir. Pourtant, loin de représenter une mise à distance de la ferme par la famille Durand, le montage de la SCOP révèle au contraire l'importance des dimensions patrimoniale et familiale. En effet, le couple envisage de mettre leur exploitation à la disposition de la SCOP tout en restant propriétaire. Lorsque nous posons la question du possible rachat de l'outil de travail par la SCOP, Bruno Durand répond vivement :

« Pour l'instant aujourd'hui, nous on a un gamin, donc on sait pas dans 10 ans, ou on en sera, si notre gamin veut reprendre, s'il veut reprendre dans la SCOP, s'il veut faire autre chose. Toute façon, on va pas déshériter notre gosse quoi (...) Voilà, c'est simplement une préservation de notre patrimoine. Parce qu'on a quand même bossé 40 ans pour essayer de mettre ça en route ».

Ainsi, malgré une prise de distance par rapport à la génération précédente, la volonté de transmettre quelque chose et d'inscrire le travail d'une vie dans la durée reste très prégnante et handicape avant même sa mise en place la réussite de la SCOP. Bien que la

SCOP soit pensée par le couple comme une solution pour élargir le collectif de travail, on peut en effet difficilement envisager comment, dans de telles dispositions, tout nouveau salarié-associé pourrait pleinement exercer son droit au partage des décisions.

8. Conclusion

Notre lecture en termes de lignée et de maisonnée de l'articulation entre la famille et l'exploitation révèle ainsi la diversité des façons d'être une famille agricole, façons d'être qui n'ont pas toutes les mêmes implications sur la manière dont est conduite l'exploitation agricole. Et inversement, l'histoire familiale et technique dont est porteuse l'exploitation agricole marque plus ou moins les individus en place aujourd'hui. C'est donc bien dans une dialectique entre exploitation agricole et famille qu'il faut comprendre l'évolution de la conduite de l'exploitation et celle des interactions familiales. L'application de la grille à des situations contrastées met en évidence la complexité de l'articulation entre la dimension patrimoniale de l'exploitation et les aspirations autonomistes des individus. Contrairement à ce que mettait en évidence Isabelle Van de Walle dans les années 90, famille autonomiste ne va plus toujours de pair avec une distanciation à la lignée et inversement, l'importance du patrimoine et de sa transmission ne s'exprime pas forcément au détriment de l'autonomie des individus. Les individus rencontrés ne disposent pas des mêmes capitaux de départ et sans doute est-ce là une piste à explorer pour comprendre les différentes modalités de répartition du pouvoir dans les familles agricoles et donc les configurations observées entre lignée et maisonnée. En ce sens d'autres enquêtes, en particulier dans des contextes productifs où la contribution de la main d'œuvre familiale est moindre, seraient à conduire.

Ainsi malgré la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation, des rapports à la lignée et de la configuration des places de chacun sur et hors de l'exploitation, la dimension familiale de la conduite de l'exploitation ne semble jamais absente et interfère avec le développement de l'exploitation, et ce, même dans les formes juridiques permettant théoriquement une mise à distance de la famille et de l'exploitation. En effet, bien que souvent présentées comme l'avenir de l'agriculture, les formes sociétaires, loin d'abolir la dimension familiale de l'exploitation, la réinterrogent au contraire souvent douloureusement. On peut dès lors se demander : dans quelle mesure la disparition de toute référence à la famille dans les textes de loi au profit de l'entreprise répond-t-elle à une réalité sociale ?

Bibliographie

- Agreste (2012) Recensement agricole (2010) Main-d'œuvre et travail agricoles - Un million d'actifs permanents, *Agreste Primeur*, 276.
- Barthez A. (1982) *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 189 p.
- Barthez A. (2003) GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel, in : *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard S., Gramain A., Weber F. (éds), Paris, La Découverte, 211-236.

- Barthez A. (2005) Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession, *Economie rurale* 289-290, 30-43.
- Bessière C. (2003) Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole, in : *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard S., Gramain A., Weber F. (éds), Paris, La Découverte, 237-272.
- Bessière C. (2004) « Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur ! » Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales, *Les cahiers du genre* 37, 93-114.
- Bessière C., Giraud C., Renahy N. (2008) Famille, travail, école et agriculture, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 88, 5-19.
- Bessière C. (2010). *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 215 p.
- Bjorkhaug H., Blekesaune A. (2008) Gender and work in Norwegian family farm business, *Sociologia ruralis* 48, 152-165.
- Blanchemanche S. (1999) La combinaison d'activités. Ajustements ou discordance entre les pratiques professionnelles et les goûts, *Economie rurale* 253, 91-94.
- Boltanski L., Thevenot L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- Bosse-Platière H. (2005) L'avenir familial de l'exploitation agricole, *Economie rurale* 289-290, 10-29.
- Bourdieu P., Boltanski L. (1975) Le titre et le poste : rapport entre le système de production et le système de reproduction, *Actes de la recherche en sciences sociales* 1, 95-107.
- Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M. (2003) *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, Dijon, Educagri, 214 p.
- Capillon A. (1993) *Typologie des exploitations agricoles. Contribution à l'étude régionale des problèmes techniques*, Thèse de doctorat de l'Ina-PG, 2 tomes, 29 p. + 301 p.
- Cardon P. (2004) *Des femmes et des fermes. Genres, parcours biographiques et transmission familiale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 311 p.
- De Singly F. (2005). *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin, Essais et Recherches, 255 p.
- Dedieu B., Chabosseau J.-M., Willaert J., Benoît M., Laignel G. (1998) L'organisation du travail dans les exploitations d'élevage : une méthode de caractérisation en élevage ovin du centre ouest, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement* 31, 63-80.
- Dedieu B., Servière G., Madelrieux S., Dobremez L., Cournut S. (2006) Comment appréhender conjointement les changements techniques et les changements du travail en élevage ?, *Cahiers agricultures* 15, 506-513.
- Dubuisson-Quellier S., Giraud C. (2010) Les agriculteurs entre clôtures et passerelles, in : *Les mondes agricoles en politique*. Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., (éds), Paris, SciencesPo, 111-129.

- Dufour A., Courdin V., Dedieu B. (2010) Femmes et travail en couple : pratiques et représentations en élevage laitier en Uruguay et en France, *Cahiers agriculture* 19, 371-376.
- Elias N. (2004) *La société des individus*, Paris, Pocket, 301 p.
- Filippi G., Nicourt C. (1987) Domestique-professionnel : la cohérence du travail des femmes dans les exploitations agricoles familiales, *Economie rurale* 178-179, 47-52.
- Gasson R., Crow G., Errington A., Hutson J., Marsden T., Winter D.-M. (1993) The farm as a family business: a review, *Journal of Agricultural Economics* 39, 1-41.
- Giraud C. (2004) Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme, *Cahiers du genre* 37, 71-91.
- Giraud C., Rémy J. (2008) Les choix des conjointes en agriculture, *Revue d'Etude en Agriculture et Environnement* 88, 14-46.
- Gramain A., Weber F. (2003) Introduction. Modéliser l'économie domestique, in : *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard S., Gramain A., Weber F. (éds), Paris, La Découverte, 9-42.
- Hervieu B. (2010) Les agriculteurs dans la vie politique française. Cinquante ans d'évolution, quatre regards, in : *Les mondes agricoles en politique*. Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., (éds), Paris, SciencesPo, 19-38.
- Jacques-Jouvenot D. (1997) *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 239 p.
- Jacques-Jouvenot D., Gillet M. (2001) L'agriculture en Franche-Comté : un métier patrimonial rediscuté, *Etudes Rurales* 159-160, 111-128.
- Jollivet M. (1997) La « vocation actuelle » de la sociologie rurale, *Ruralia* 1.
- Landais E. (1992) Principes de modélisation des systèmes d'élevage. Approches graphiques, *Les cahiers de la Recherche Développement* 32, 82-94.
- Laurent C., Maxime F., Mazé A., Tichit M. (2003) Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole, *Economie rurale* 273-274, 134-152.
- Laurent C., Cartier S., Fabre C., Mundler P., Ponchelet S., Rémy J. (1998) L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, *Economie rurale* 244, 12-21.
- Lemery B. (2003) Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail* 45, 9-25.
- Mendras H. (1984) *La fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Avignon, Actes Sud, Babel, 437 p.
- Oldrup H. (1999) Women working of the farm: reconstructing gender identity in Danish agriculture, *Sociologia ruralis* 39, 343-358.
- Osty P.-L. (1978) L'exploitation vue comme un système : diffusion de l'innovation et contribution au développement, *Bulletin Technique d'Information* 326, 43-49.
- Petit M. (1978) Evolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations, *Economie rurale* n° 106, Paris, SFER, 45-55.

- Pichot J.-P. (2006) L'exploitation agricole : un concept à revisiter du nord aux suds, *Cahiers agricultures* 15, 483-485.
- Rémy J. (2010) Un métier en transformation. Introduction, in : *Les mondes agricoles en politique*, Hervieu, B., Mayer, N., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (éds), Paris, SciencesPo, Fait politique, 41-50.
- Rieu A.-M. (2004) Agriculture et rapports sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture, *Cahiers du genre* 37, 115-130.
- Salifios-Rothschilf C. (1976). A macro and micro-examination of family power and love: an exchange model. *Journal of Marriage and the Family* 38, 355-362.
- Salmona M. (1994) *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'harmattan, 378 p.
- Van de Walle I. (1993) *Terre des hommes, salaire des femmes. Stratégies individuelles et familiales en agriculture. Le cas du Calvados*, Paris, Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 450 p.
- Weber F. (2005) *Le sang, le nom, le quotidien : sociologie de la parenté pratique*, Montreuil, Aux lieux d'être, Mondes Contemporains, 264 p.